

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

***Séance du vendredi 09 juin 2023 à 19 heures***

Etaient présents : Mme Isabelle MÉLO, M. Patrick MONOT, M. Patrick HUET, M Elhadji SIMAKHA, Mme Yvette GOURON, M Jean-Philippe MENARD, Mme Marie Christine GENDREAU, M Xavier MORET, M Grégory BOIRON, M Patrick MAUNET.

Etaient absents excusés : M Stéphane CHARTIER qui a donné pouvoir à M Jean – Philippe MENARD, Mme Maryline EPYNEAU qui a donné pouvoir à Mme Marie-Christine GENDREAU, M Nicolas GUILLON qui a donné pouvoir à Mme Isabelle MÉLO, Mme Aurélie GALLET qui a donné pouvoir à M Patrick HUET.

Secrétaire de séance : M Patrick MONOT

*Convocation et affichage le 02 juin 2023.*

### **OBJET : ELECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES**

Vu l'arrêté préfectoral du 11 mai 2023 fixant le mode de scrutin de l'élection des délégués municipaux et de leurs suppléants, et le nombre de délégués et de suppléants à désigner et élire.

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Madame la Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Yvette GOURON, M Patrick HUET, M Grégory BOIRON, M Elhadji SIMAKHA.  
La présidence du bureau est assurée par ses soins.

#### **Élections des délégués :**

Les candidatures enregistrées : Mme Isabelle MÉLO, M Patrick MONOT, Mme Yvette GOURON.

Madame la Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

*Ont obtenu :*

Mme Yvette GOURON 14 voix.

M Patrick MONOT 14 voix.

Mme Isabelle MÉLO 14 voix.

*Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.*

***Élections des délégués suppléants :***

*Les candidatures enregistrées : M Patrick MAUNET, M Patrick MAUNET, M Grégory BOIRON.*

*Madame la Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :*

- nombre de bulletins : 14*
- bulletins blancs ou nuls : 0*
- suffrages exprimés : 14*
- majorité absolue : 8*

*Ont obtenu :*

*M Xavier MORET 14 voix.*

*M Patrick MAUNET 14 voix.*

*Grégory BOIRON 14 Voix.*

*Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.*

*Le secrétaire de séance,  
M Patrick MONOT*



*Fin de la séance à 19 heures 30.  
La Maire,  
Isabelle MÉLO*

